

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 120 (1994)
Heft: 15/16

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

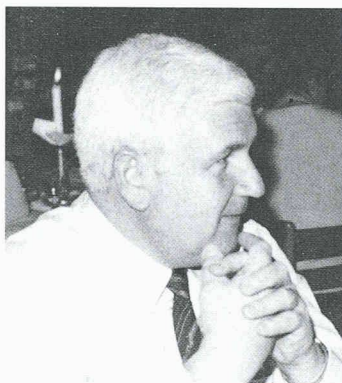
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Hommage à Walter Fischer



Mesdames, Messieurs,
Chers collègues,
Oubliant le sens des réalités, je pourrais me lancer dans une somme sur trois colonnes et quelque 1721 entrées pour retracer les multiples apports de Walter Fischer à la SIA, au cours des seize années qu'il a consacrées à notre société... En fait, j'ai déjà eu l'occasion d'énumérer quelques-uns de ses mérites dans mon éloge pour ses quinze ans de service l'an dernier. Or avec l'humour que nous lui connaissons et que nous apprécions tant, nul ne saurait mieux que Walter Fischer lui-même narrer les péripéties juridiques et personnelles qui ont marqué «ses» années au secrétariat général! Aussi, vous laisserai-je découvrir ci-après son «Tempora mutantur» et me contenterai-je, au nom du Comité central et de tous les membres qu'il a soutenus de ses conseils avisés et précis, d'exprimer ici toute la gratitude que nous lui devons pour son infatigable engagement, tant personnel que professionnel, au sein de notre société.

Caspar Reinhart,
Secrétaire général de la SIA

Tempora mutantur...

*Denk'ich zurück an die Zeit, die Stunden,
Tage und Jahre,
die ich am Pulte verbracht, am
Schanzengraben in Zurich,
stelle erleichtert ich fest, dass nicht
umsonst es gewesen:*

*Einiges hat sich bewegt, doch Gutes
blieb'uns erhalten.
Vieles wird sich noch ändern, doch im
Verein, da bleibt's wohl beim Alten.*

Même dans une vénérable société, une institution bientôt immémoriale telle la SIA, seize années représentent un laps de temps considérable, et c'est à peine si je me souviens de l'époque où je travaillais pour des entrepreneurs généraux – en ce temps-là bêtes noires des gens de la SIA.

Or il n'est pas impossible qu'en vertu d'un calcul ma foi assez réaliste, la direction de l'époque – sous la houlette du président Aldo Realini et du secrétaire général Ulrich Zürcher – ait jugé qu'il ne serait pas tout à fait inutile de chausser parfois les lunettes de l'entrepreneur général en vue de la révision des règlements SIA relatifs aux prestations et honoraires. Les nouveaux aspects ainsi pris en compte allaient cependant avant tout servir à consolider les positions établies et à réaffirmer une répartition des rôles ayant longuement fait ses preuves entre architectes, ingénieurs et maîtres d'état.

Des personnalités telles que Claude Paillard, Max Richter, Georg Gruner, Christof Wieser ou Peter Jaray incarnaient alors les modèles professionnels reconnus. Cela étant, les signes avant-coureurs d'une évolution du rôle des concepteurs étaient déjà présents, et ce n'est sans doute pas un hasard si H.R.A. Suter, comme jeune patron de Suter et Suter SA à Bâle, membre du CC et président de la Commission centrale des règlements, avait déjà aux ingénieurs qu'une prochaine révision devrait aboutir à des règlements sur les prestations et honoraires indépendants des spécialités des mandataires.

Lançant sa propre entreprise dans la voie de la conception générale, ce dernier a établi une organisation prototype de ce

que la SIA tente aujourd'hui d'offrir par le biais de son nouveau modèle de prestations. Une initiative prise un peu à son corps défendant, il est vrai, et largement motivée par les pressions de certains mandants et les appels à une libéralisation mondiale des marchés!

Etre le témoin de cette évolution fut – et demeure – tout à fait passionnant, dans la mesure surtout où nul ne peut encore dire si elle consacrera finalement le triomphe ou le déclin du créateur indépendant et de la qualité dans la construction. La question n'est pas oiseuse quand on constate que parallèlement aux exigences de la libre concurrence et de la compétitivité à tout prix, on assiste à une demande véhémement en faveur de mécanismes de contrôle de la qualité. Et l'on semble en tout cas entrevoir que la satisfaction totale de ces deux types d'exigences n'est guère compatible! En l'occurrence, c'est un précieux rôle de médiateur qui peut s'offrir à la SIA dans le cadre d'un délicat processus d'optimisation.

Un rôle compensateur, conciliateur et rassembleur que notre société sait fort bien jouer et que j'ai pu voir à l'œuvre dans les nombreuses procédures d'arbitrage SIA auxquelles j'ai assisté. Dans la majorité des cas, plutôt que par un jugement rigide, on tente d'y solder les différends par un travail de persuasion et des compromis équilibrés.

Enfin, outre une activité professionnelle aussi stimulante que variée, la SIA m'a aussi beaucoup apporté sur le plan personnel. Au fil du temps, un grand nombre de membres SIA et de collègues de travail se sont pour moi mués en amis, et c'est avec beaucoup de plaisir que je me souviendrai aussi des bons moments vécus en dehors des occupations quotidiennes, lors d'excursions, de visites ou de voyages.

Walter Fischer

Relève à la SEATU

Assemblée générale de la SEATU¹

Cette assemblée, le 15 juin dernier à Zurich, a revêtu une importance particulière, puisqu'elle a été marquée par le départ du président *Rudolf Schlaginhaufen*, ingénieur civil SIA, de Frauenfeld, qui, après 21 ans à la tête du Conseil, ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat, et l'accession à la présidence du professeur *Benedikt Huber*, architecte SIA, de Zurich. La SEATU a également pris congé de l'ancien secrétaire général et membre d'honneur de la SIA, Ulrich Zürcher, qui ne se représentait pas non plus en tant que membre du Conseil d'administration. Les administrateurs et les actionnaires représentés ont rendu hommage à ces deux personnalités pour leur engagement au service de notre société d'édition et leur ont exprimé leur reconnaissance.

Les autres membres du Conseil d'administration soumis à réélection ont été confirmés à l'unanimité dans leur mandat. Dans son dernier rapport d'activité, le président Schlaginhaufen a pu relever la situation saine des finances de la SEATU, malgré une conjoncture précaire dans le domaine de la construction, d'où provient la plus grande partie des recettes des annonces. C'est là le résultat des mesures d'économie appliquées

¹Société des éditions des associations techniques universitaires

Les incorrigibles

Parmi les institutions où l'on se préoccupe davantage de jeter des ponts par-dessus la Sarine que d'invoquer la barrière de röstli, la SIA occupe une place de choix. Elle constitue une plate-forme exemplaire d'échanges et de collaboration entre les régions de notre pays.

L'attitude du représentant de la section de Zurich à l'assemblée générale de la SEATU est d'autant plus affligeante. Dans le cadre de la mise à jour des statuts, il a demandé la suppression de l'article obligeant la SEATU à publier au moins une revue en français et une revue en allemand. Cette disposition date de la fusion, en 1973, de la *Schweizerische Bauzeitung* et du *Bulletin technique de la Suisse romande*. Visant à préserver l'indépendance des deux revues, elle a permis à la nôtre de survivre dans la crise des années 70, puis de connaître le développement que l'on sait, ce grâce à la solidarité de nos amis alémaniques – on ne le soulignera jamais assez.

Passant sur le fait qu'il existe suffisamment d'exemples de revues spécialisées bilingues pour documenter le fiasco tant économique que rédactionnel de cette formule bâtarde, nous ne retiendrons qu'une constatation: au moment où plusieurs scrutins fédéraux mettent en évidence la fragilité des rapports entre majorité et minorités, comment un président de section SIA peut-il ignorer totalement la sensibilité des Romands, au nom de considérations pratiques sans la moindre actualité?

Les liens étroits que j'entretiens depuis des décennies avec la Suisse alémanique me permettent de penser que l'intervention en question reflète essentiellement les vues de son auteur, et non de la majorité des membres alémaniques de la SIA. Le vote sur cet amendement l'a du reste clairement montré par un refus massif.

de façon conséquente par les rédactions des deux revues *Schweizer Ingenieur und Architekt* et *Ingénieurs et architectes suisses*.

Relève également à la rédaction de Zurich, puisque le rédacteur en chef *Heinz Rudolphi*, ingénieur mécanicien SIA, et le rédacteur d'ingénierie *Hans U. Scherrer*, ingénieur civil SIA, prendront leur retraite à la fin de l'été. Ils seront remplacés par MM. *Alois Schwager* en tant que rédacteur en chef, et *Paul Lüchinger*, ingénieur civil SIA, pour le second poste.

Nous reviendrons plus en détail sur les personnalités de l'ancien et du nouveau président, ainsi que sur celles des rédacteurs.

L'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les sociétés anonymes a nécessité une révision des statuts de la SEATU, révision approuvée à l'unanimité par les actionnaires représentés à l'assemblée, exception faite de l'article faisant l'objet de notre encadré.

Rappelons que les associations représentées dans le capital de la SEATU sont la SIA centrale (majoritaire), les sections de la SIA, l'association des anciens élèves de l'EPFZ GEP, l'A³E²PL (Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de Lausanne), l'ASIC (Association suisse des ingénieurs-conseils) et la FAS (Fédération des architectes suisses). *Jean-Pierre Weibel*

Pro Patria 1994: coup de pousse à l'histoire des ingénieurs et des architectes suisses à l'étranger

Chaque année, la Fondation Pro Patria consacre le produit de sa traditionnelle vente du 1^{er} août à des oeuvres culturelles et sociales. Cette année, les acheteurs de l'insigne, des timbres spéciaux ou autres *taxcards* téléphoniques de circonstance contribueront à mieux faire connaître l'activité et

les oeuvres des ingénieurs et des architectes suisses dans le monde.

En effet, une partie des recettes ira à la Fondation pour l'histoire des Suisses à l'étranger, dont le siège se trouve au château de Penthes, à Pregny, près de Genève. Le musée – il est bon de le rappre-

Fin de la partie
rédactionnelle

ler – comporte un département voué aux ingénieurs et aux architectes suisses qui, au cours des siècles, ont porté dans le monde entier le témoignage du savoir-faire et de la créativité suisses. De Borromini à Othmar Ammann, de Trezzini à Koechlin, de Rome à San Francisco, du monastère d'Ettal à la tour portant le nom d'Eiffel, le musée de Penthes s'emploie à illustrer la contribution des bâtisseurs suisses à l'histoire mondiale des

sciences et de la culture. Les moyens qui lui seront attribués par Pro Patria serviront à mieux présenter un aspect encore trop méconnu de la présence suisse dans le monde.

Les ingénieurs et les architectes suisses d'aujourd'hui sauront certainement y penser en faisant bon accueil aux sollicitations du Don national 1994.

Tableau des concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Usine électrique (EWA), Altdorf/UR	Bâtiments d'exploitation EWA, CP	Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1993 dans le canton d'Uri et architectes originaires du canton d'Uri	5 août 94	
Canton des Grisons	Assainissement de la clinique psychiatrique Beverin, à Cazis/GR	Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1993 dans le canton des Grisons ainsi que les architectes originaires de ce canton	26 sept. 94	
Canton de Lucerne	Annexes au centre de formation de l'armée de Lucerne	Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1993 dans les cantons de Lucerne, Obwald, Nidwald, Uri, Schwyz, Zoug ou du Tessin ainsi que les architectes originaires du canton de Lucerne	7 oct. 94	
Coopérative Résidence du 3 ^e âge Glaris	Appartements pour personnes du 3 ^e âge, Glaris, CP	Architectes domiciliés ou établis le canton de Glaris ou originaires de ce canton	15 oct 94 (fin juin 94)	
Communes de Dardagny, Russin et Satigny (GE)	Maison pour personnes âgées, logements sociaux et commerces, CP	Une pré-inscription permettant au jury de désigner les concurrents est ouverte à tous les architectes établis ou domiciliés dans le canton de Genève au 1 ^{er} janvier 1994 et reconnus en tant que mandataires professionnellement qualifiés	28 octobre 1994 (10 juin, limite pour pré- inscription)	
Commune de Köniz/BE	Extension de l'école secondaire de Wabern/BE, CP	Professionnels domiciliés ou établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1993 dans le district de Berne ou en étant originaires	18 nov. 94 (13 mai 94)	
Académie suisse des sciences techniques	Prix de l'énergie renouvelable	Personnes ou entreprises privées, institutions publiques	30 avril 95 (15 déc. 92)	21/92 p. 414

Nouveaux dans cette liste

Fondation Centre Pasqu'art, Bienne	Extension et rénovation du Centre Pasqu'art, Bienne, concours en deux étapes	Spécialistes disposant d'une structure adaptée à la mission et domiciliés ou établis avant le 1 ^{er} janvier 1994 dans les districts de Bienne, Nidau, Büren, La Neuveville ou de Courtelary	30 août 94 (15 juill. 94)	
Conseil municipal de Zurich	Habitations et école primaire «Fabrik am Wasser» à Zurich-Höngg, CP	Architectes originaires de Zurich ou domiciliés ou établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1993 à Zurich	26 janv. 95	

Exposition

Société suisse des - fabricants de ciment, chaux et plâtre, Zurich	Prix d'architecture Béton	EPFL-DA, avenue de l'Eglise-Anglaise 12 Lausanne Ouverture: 4-22 juillet 1994, lu-ve 10h-18h30		
--	---------------------------	---	--	--

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt* (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives.

Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement à la rédaction de SI+A, tél. 01/201 55 36.